

La cantine

Une cantine est proposée sur inscription préalable via le Portail Famille. Les repas sont confectionnés par un traiteur avec une liaison froide. Les personnes encadrantes s'assurent que chaque enfant prenne son repas dans de bonnes conditions (respect des règles d'hygiène et des bonnes pratiques en restauration scolaire mais aussi respect des rythmes de l'enfant, de ses goûts...).

Inscription à la cantine

Les modalités d'inscription et de réservation au Portail Famille sont données lors de l'inscription de l'enfant. Le règlement permet de retrouver toutes informations utiles sur les modalités de réservation et de demande d'annulation de repas, le prix, les régimes particuliers, etc merci de s'y référer.

Règlement cantine

Bien penser à faire les demandes de réservation et d'annulation en respectant les délais :

Pour lundi : réserver avant le jeudi 23h59

Pour mardi : réserver avant le vendredi 23h59

Pour jeudi : réserver avant le mardi 23h59

Pour vendredi : réserver avant le mercredi 23h59



Alimentation et menu(s)



Les limites de prestations du fournisseur de repas ne permettent pas de régime

alimentaire médical particulier. Le prestataire offre deux repas au choix : repas normal, repas sans viande (qui pourra comporter du poisson).



Tarif(s)

Pour l'année scolaire 2025-2026, le **prix du repas est de 4€80.**

Tout repas commandé sera facturé.

Pour les élèves bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), une participation sera demandée pour frais de garderie et d'entretien, celle-ci s'élève à 1€40. Aucun enfant ne pourra être accueilli avec un panier repas sans l'obtention préalable d'un PAI

Contact : cantine

La responsable de la cantine de l'école de Beaulieu, Isabelle Chuecos, est joignable au : 06.73.34.49.38

et par mail ecolebeaulieu38@protonmail.com

La garderie

La garderie périscolaire de Beaulieu accueille les enfants du RPI de Beaulieu -Têche. Pour avoir accès à ce service, vous devez inscrire votre enfant via le Portail Famille

Ce service est assuré par Véronique Gerbert Genthon, Karène Genin, Judith Ferreira, Isabelle Chuecos.

La garderie a lieu à la salle d'évolution, l'ancienne salle des "TAP" et si les conditions météorologiques sont favorables, les enfants peuvent jouer à l'extérieur dans la cour de récréation.

Règlement garderie

Inscription à la garderie

Pour avoir accès à ce service, vous devez inscrire votre enfant via le **Portail Famille**.



Bien penser à faire les demandes de réservation et d'annulation en respectant les délais :

Pour lundi : réserver avant le jeudi 23h59

Pour mardi : réserver avant le vendredi 23h59

Pour jeudi : réserver avant le mardi 23h59

Pour vendredi : réserver avant le mercredi 23h59

Horaires Garderie

Les horaires d'accueil des enfants,

Le matin : Les enfants peuvent être accueillis le matin à partir de **7h30** et ce jusqu'à **8h35** où ils sont pris en charge par les enseignants

Le soir : à la fin des cours à **16h15** et jusqu'à **18h15 maximum**

Garderie : tarif(s)

Le matin : 1€65*

Le soir : de 16h15 à 17h15 : 1€65* et de 17h15 à 18h15 : 1€65*

Toute heure commencée est due, et ne sont facturées que les présences effectives des enfants (si vous venez rechercher votre enfant dans le créneau de la première heure, seule celle-ci sera facturée même si vous aviez réservée la deuxième heure).

*sous réserve de modification au 1^{er} janvier 2026

Contact : garderie

Vous pouvez joindre une ATSEM au : 06.73.34.49.38

Pour les enfants scolarisés à Beaulieu : tout changement de dernière minute concernant le car ou la garderie doit être signalé avant 15h, uniquement par mail à cette adresse : ecolebeaulieu38@protonmail.com

Le portail citoyen : pour réserver, puis payer vos factures

L'accès aux services de restauration scolaire et accueil périscolaire, car du soir se fait à partir du Portail Famille

Comment réserver ?

pour accéder à votre / vos planning(s) de réservation restauration, garderie, saisissez vos identifiant et mot de passe puis cliquez sur connexion.

Guide pour Activer son compte au portail citoyen



Le Transport Scolaire

Le transport scolaire est organisé par le département, vous devez demander la carte Oûra valable 5 ans. pour en faire la demande : **contact**

Ce service est accessible aux enfants âgés de 3 ans révolus et plus.

Liste des arrêts et horaires.

Merci de bien renseigner sur le planning de réservation (via Portail Famille) si votre enfant doit **prendre le car** et/ou doit rester à la **garderie en fin de journée**. Pour le car du matin, vous serez présents à l'horaire de passage du bus à votre point d'arrêt. Pour les enfants inscrits en garderie du matin, le transfert en bus vers Têche est automatique. **Vous n'avez rien à cocher pour les services « car » du matin.**

Si la case car est cochée et que la case garderie ne l'est pas votre enfant prendra le car et sera déposé à l'arrêt proche de votre domicile.

Note « car du soir » : En cas de non-réception de l'enfant par ses parents ou son représentant légal, l'accompagnateur prévient le Maire de la commune et garde l'enfant à bord pour le ramener à la garderie. Cette disposition s'applique à tous les enfants jusqu'à l'entrée en classe de CP. A partir de cette classe les enfants peuvent descendre du car seuls. Néanmoins pour leur sécurité nous invitons les parents ou leurs représentants à être présents à la descente du car. **Si toutefois vous souhaitez que votre enfant (jusqu'à l'entrée de classe de CP) soit pris en charge par une autre personne à la descente du car vous devez impérativement en faire la demande.**

règlement garderie-car

Pour la réservation du car du soir, soyez attentif au transport que vous souhaitez :

Transport 1 (T1): De Beaulieu à Têche (avec dépôt aux arrêts proches du domicile sur Têche)

Transport 2 (T2): De Beaulieu à Beaulieu (avec dépôt des arrêts proches du domicile sur Beaulieu)

Transport 3 (T3): De Têche à Têche (avec dépôt aux arrêts proches du domicile sur Têche)

Transport 4 (T4): De Têche à Beaulieu: Garderie puis Beaulieu (avec dépôt des arrêts proches du domicile sur Beaulieu)